AR Prefecture
043-200073401-20221208-2022130-DE
Reçu le 20/12/2022

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2022. 130**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 30/11/2022

Membres en exercice : 43 présents : 28 Votants : 32 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 32

SEANCE du 08 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt -deux le jeudi 08 décembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au pôle culturel de la commune de St Julien Chapteuil.

Membres présents : Villard Serge, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Bresselle Pierre, Dessalces-Bonnet Laurence, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Chambon Jean-Luc, Guenard Chantal, Sabatier Jean-Pierre, Delmas Francis, Defay André, Ferret André, Cabanes François, Sivet Martine, Mourlevat Marie-Agnès, Veysset Marie-Christine, Abrial Raymond, Allary Jean-Pierre, Miramand Christine.

Procuration de : Behar Daniel à Cabanes François, Monteil Eliane à Bresselle Pierre, Bonnet Raphaël à Dessalces-Bonnet Laurence, Sagueton Stéphane à Mauté Annie.

Secrétaire de séance : André Ferret

OBJET Adhésion Initiative Haute-Loire (association de financement et d'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprise)

Vu le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation approuvé par délibération du Conseil régional,

Vu la convention relative aux aides aux entreprises entre la Région Auvergne Rhône Alpes et la communauté de communes Mézenc Loire Meygal et en particulier son annexe Article 11c

Le président expose les motifs suivants : l'association Initiative Haute Loire est une association loi 1901 qui accorde des prêts d'honneur personnel à taux 0 jusqu'à 15 000 € et des garanties bancaires (80% du prêt) aux porteurs de projet qui démarrent ou reprennent une activité.

Régulièrement cette association est amenée à intervenir sur le territoire de la communauté de communes, il est donc proposé que la communauté de communes adhère au réseau à compter du 1er janvier 2023

Le coût de cette adhésion est de 0.3 € par habitant soit 11245 (nombre d'habitants insee 2019) * 0.3 = 3373.50 €

Après discussion et à l'unanimité, le conseil communautaire émet un avis favorable sur cette adhésion à compter du 1er janvier 2023 pour un coût annuel de 3373.50 € et autorise le président à signer la convention,

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNES MEZENC LOIREMEYGAL * COMMUNAUX * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme